

axiome



**OFFICE TOURISME DES CEVENNES
AU MONT LOZERE**

Le Quai
48 220 PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2025**

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@t@ts - bât G

ALLES 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassocies.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

OFFICE TOURISME DES CEVENNES AU MONT LOZERE

Association

Aux fonds propres de 43 527 euros

SIRET : 347 647 778

Le Quai

48 220 PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE

Exercice clos le 31 décembre 2025

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@t@s - bât G

ALES 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunoy - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassocies.fr

**OFFICE TOURISME DES CEVENNES
AU MONT LOZERE**

Le Quai

48 220 PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@lts - bât G

ALES 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunoy - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassocies.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

OFFICE TOURISME DES CEVENNES AU MONT LOZERE

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **OFFICE TOURISME DES CEVENNES AU MONT LOZERE**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 et ANC 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier
Le 03 avril 2026



Commissaire aux Comptes associé

Associé Responsable Technique
Antoine ROQUETTE



Commissaire aux Comptes associé

Associé Mandataire Social
Camille PINTO

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	31 112	27 197	3 915	4 952
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 880	999	882	1 268	
Autres immobilisations corporelles	57 712	29 897	27 814	38 721	
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations					
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	90 704	58 093	32 611	44 942
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	22 903	5 934	16 969	12 375
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 341		2 341	1 390
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	4 600		4 600	6 337
Charges constatées d'avance	1 489		1 489	1 347	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers et jetons détenus					
Disponibilités	50 765		50 765	53 542	
	TOTAL (III)	82 099	5 934	76 165	74 991
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	172 804	64 027	108 776	119 932

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	10 941	10 941
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	10 809	29 826	
Excédent ou déficit de l'exercice	(7 753)	(19 017)	
	Total des fonds propres (situation nette)	13 997	21 750
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	26 623	36 402	
Provisions réglementées			
	Total des autres fonds propres	26 623	36 402
	Total des fonds propres	40 620	58 152
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	15 632	11 772
	Total des provisions	15 632	11 772
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		4 268
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 838	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 911	11 095
	Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	32 775	25 567	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		9 078	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	52 524	50 008
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	108 776	119 932
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(7 752,94)	(19 017,15)
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	43 687	50 008
	(2) Dont emprunts participatifs		

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	28 482	28 352
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	32 337	30 024
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	234 629	224 400
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	576	14 149
Utilisations des fonds dédiés			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits	7	259	
	Total des produits d'exploitation	296 031	297 184
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	13 896	17 524
	Variation de stocks	(4 019)	5 951
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	53 161	67 011
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 433	1 894
	Salaires	197 214	180 239
	Cotisations sociales	39 514	33 242
	Dotations aux amortissements et dépréciations	12 276	18 090
	Dotations aux provisions	(11 772)	(228)
	Reports en fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges	5	4	
	Total des charges d'exploitation	303 709	323 728
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(7 678)	(26 545)

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 8920Z

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(7 678)	(26 545)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	5	275
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Total des produits financiers	5	275
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	25	1 363
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	25	1 363
	RESULTAT FINANCIER	(20)	(1 088)
	RESULTAT COURANT avant impôts	(7 698)	(27 633)
	Produits exceptionnels		8 624
	Charges exceptionnelles	55	8
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(55)	8 616
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	296 036	306 082
	TOTAL DES CHARGES	303 789	325 099
	EXCEDENT ou DEFICIT	(7 753)	(19 017)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	10 800	10 800
	Prestations		
	Personnel bénévole		
	TOTAL	10 800	10 800

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
621 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 8920Z

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **108 776** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **296 036** euros
 - un total charges de **303 789** euros
 - dégage un résultat de **-7 753** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
621 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 8820Z

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **ASSOCIATIONS OFFICE DU TOURISME** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

OBJET DE L'ASSOCIATION :

L'Office de Tourisme intercommunal "Des Cévennes au Mont Lozère" service d'intérêt touristique public, commun au territoire précité assure en relation avec les points d'information, l'accueil du public et facilite l'hébergement, stimule l'activité culturelle et s'engage à améliorer toutes les activités liées au tourisme dans sa région.

Il a pour mission de contribuer localement à la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique et culturel et des diverses activités se rapportant au tourisme sous toutes ses formes en concertation avec les autres structures existantes

Il assure la relation avec le CDT et le CRT, la promotion et la mise en valeur des ressources touristiques locales dans le respect de leur intégrité, de l'environnement et de la culture locale. Il concourt à l'animation des loisirs et des activités culturelles des habitants et des visiteurs des communes concernées. Il peut commercialiser des prestations de services touristiques dans les conditions prévues par la loi

Il assure en partenariat avec la communauté de communes le suivi des aménagements structurels sur l'ensemble du territoire

La durée de l'association est illimitée

Le siège social se trouve à l'adresse du bureau administratif de l'OT 48220 Pont de Monvert Sud Mont Lozère

MOYENS DE L'ASSOCIATION :

- Participations financières de la communauté de communes
- Subventions accordées par des organismes publics ou privés
- Cotisation des membres
- Produit des activités
- Ressources de toutes natures décidées par le CA dans le cadre des statuts de l'association
- Produits financiers
- Dons, legs
- Tout autre produit permis par la loi

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
621 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **108 776** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **296 036** euros et un total **charges** de **303 789** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-7 753** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6820Z

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **108 776** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **296 036** euros et un total **charges** de **303 789** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-7 753** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable – Application du nouveau Plan Comptable Général

Les états financiers de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers et du règlement 2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Ce changement de réglementation comptable entraîne notamment :

- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- un nouveau format d'annexe,
- et la présentation de nouveaux modèles d'états financiers.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

L'adoption du nouveau règlement et les reclassements qui en résultent constituent un changement de méthode comptable, dont l'incidence sur les comptes de l'association ne constitue que des changements de présentation, n'ayant aucune incidence sur le résultat.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, les principaux impacts significatifs du changement de méthode comptable sur la présentation des comptes sont détaillés ci-dessous :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Changement de réglementation avec application prospective	Montant N K€	Montant N-1 K€
Transfert du comptes taxe apprentissage 2025 : débit du compte 6333 2024 : débit du compte 6312	3 366.61	0
Opérations en subventions d'exploitations 2025 : QP subventions d'investissements virée au résultat 2024 : produits exceptionnels	9 778.81	8 623.60
Opérations en diminution des charges de personnel (ex-transferts de charges)	4 518.66	0
Provision indemnité départ à la retraite 2025 : compte 1521 2024 : compte 153	15 632.10	11 772.28

AXIOME AUDIT
Audit
 Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

_ Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changement de méthode comptable

Conformément au règlement ANC n° 2018-06 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les modifications suivantes ont été apportées :

- Comptabilisation des contributions en nature en comptes de classe 8 (pieds du compte de résultat).

L'adoption du nouveau règlement et les reclassements qui en résultent constituent un changement de méthode comptable, dont l'incidence sur les comptes de l'association ne constitue que des changements de présentation, ayant aucune incidence sur le résultat.

Cotisations

Les cotisations sont collectées par tous moyens de paiement, le fait générateur de leur comptabilisation étant leur encaissement

Transactions avec les parties liées

L'entité fournit des informations sur les transactions qu'elle a effectuées avec des personnes physiques ou personnes morales, dénommées contrepartie :

- désignation de la contrepartie ;
 la nature de la relation avec la contrepartie ;
 le montant des transactions réalisées avec la contrepartie ;
 toute autre information sur les transactions nécessaire à l'appréciation de la situation financière de l'entité.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux transactions courantes conclues à des conditions normales.

Au regard des transactions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes nous n'avons pas de transactions à relater dans l'annexe.

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Ventilation des produits entre concours publics et subventions d'exploitation

Total concours publics	0.00 €

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ETAT	0.00 €
Total subvention d'exploitation	224 850.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	30 500.00 €
PAL ST ETIENNE ET LE COLLET	3 850.00 €
FON DE DOTATION CREDIT AGRICOLE	1 000.00 €
INTERCOMUNALITE	189 500.00 €
Total comptes 73 et 74	224 850.00 €

Il ne s'agit que de subventions d'exploitation. Aucun produit n'entre dans la catégorie des concours publics

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature

La rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants ne concernant qu'une personne, l'information n'est volontairement pas présentée dans cette annexe afin de ne pas aboutir à une information individualisée et préjudiciable

Aucun frais n'est abandonné par les bénévoles ne nécessitant pas d'enregistrement dans les comptes

Engagements de retraite

Chiffrage des engagements de retraite

Méthode de calcul

Méthode prospective (Méthode des unités de crédit projetées)

Engagement de l'entreprise = (((salaire brut annuel*taux de progression salariales)/12)*Nd de mois acquis au moment du départ+ charges sociales)*(ancienneté actuelle/Ancienneté future)*taux de turnover*taux de mortalité*taux d'actualisation financière

L'entité n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	31 112					31 112
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 112					31 112
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	1 899				18	1 880
Instal., agencement, aménagement divers	10 132					10 132
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	48 740				1 161	47 579
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 771				1 179	59 592
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	91 884				1 179	90 704

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES						
	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres		26 160	1 037		27 197
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			26 160	1 037		27 197
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels		631	386	18	999
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		2 738	1 664		4 402
	Matériel de transport					
Matériel de bureau, mobilier		17 413	9 244	1 161	25 496	
Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			20 782	11 294	1 179	30 896
TOTAL			46 942	12 331	1 179	58 093

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	11 772	3 860		15 632
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 772	3 860		15 632
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	{ incorporelles				
	{ corporelles				
	{ legs ou donations				
	{ des titres mis en équivalence				
{ titres de participation					
{ autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours	6 510		576	5 934	
Sur comptes clients, usagers					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 510		576	5 934
TOTAL GENERAL		18 282	3 860	576	21 566
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		(11 772)	576	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	2 341	2 341	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 600	4 600	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	1 489	1 489		
TOTAL DES CREANCES		8 431	8 431	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 911	10 911		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	17 822	17 822		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 109	14 109		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	844	844		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		43 687	43 687		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		4 268			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	10 941				10 941
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	29 826	(19 017)			10 809
Excédent ou déficit de l'exercice	(19 017)	19 017		7 753	(7 753)
Situation nette	21 750			7 753	13 997
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	36 402			9 779	26 623
Provisions réglementées					
TOTAL	58 152			17 532	40 620

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Cf.état Fonds dédiés	(6 000) 12 000						
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	(6 000) 12 000						

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Aits - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION NOODO <p style="text-align: center;">AXIOME AUDIT <i>Audit</i> Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z</p>		1 489	1 489
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 489

--	--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION AXIOME AUDIT <i>Audit</i> Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
AXIOME AUDIT Audit Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z		
Total		

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens 6 locaux mis à disposition gratuite par la communauté de communes	10 800	10 800
Prestations	10 800	10 800
Personnel bénévole		
Total	10 800	10 800

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSOCIATION OFFICE TOURISME DES CEVENNES AU MONT LOZERE

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

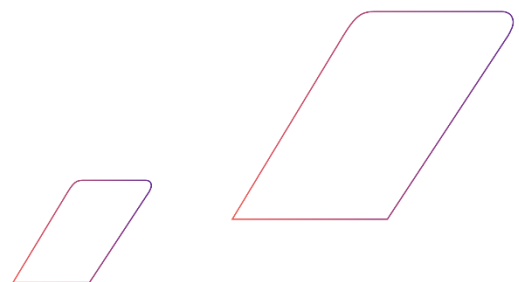
Fait à Montpellier
Le 03 avril 2026



Commissaire aux Comptes associé
Associé Responsable Technique
Antoine ROQUETTE



Commissaire aux Comptes associé
Associé Mandataire Social
Camille PINTO



AXIOME AUDIT

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G - 34000 Montpellier
681 chemin du Mas de la Bedosse - 30100 Alès
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex - 66050 Perpignan
Tél. : 04 67 15 89 35
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

axiomeassocies.fr

Prévisionnel 2026

CHARGES

TOTAL ACHATS		15 200,00 €
Achats de marchandises	14 000,00 €	
Achat de goodies (cartes postale - porte clé - magnets, ...)	1 000,00 €	
Impression sentier pour la vente	200,00 €	
TOTAL SERVICES EXTÉRIEURS		31 667,19 €
FRAIS BUREAUX FONCTIONNEMENT		14 665,65 €
Téléphone - internet	6 597,12 €	
location matériel tel / internet	2 389,68 €	
Portable accueil	71,88 €	
WIFI + EDF Pont de Montvert	1 200,00 €	
Wifi Le collet de Dèze	142,56 €	
Wifi Saint Germain de Calberte	142,56 €	
Vérification alarme + extincteur Pont de Montvert	300,00 €	
Assurance exposition - Collection Vialas et Saint Germain de Calberte	1 000,00 €	
Assurances locaux 6 BIT – mission collaborateur	1 146,85 €	
location imprimante + impression	1 675,00 €	
FRAIS GENERAUX OFFICE DE TOURISME		7 015,54 €
logiciel Aloa - gestion de temps	513,00 €	
logiciel Aloa - gestion boutique	1 188,00 €	
Frais de comptes	262,04 €	
Frais postaux	500,00 €	
Cotisations ADN Tourisme, CRTL Occitanie, CDT Lozère	1 831,50 €	
Adobe créative cloud : in design + suite office pour nos outils de promotions (guides, plans, flyers...)	921,00 €	
Bureautique	1 300,00 €	
Maintenance matériel informatique	500,00 €	
FRAIS COMPTABLE		9 986,00 €
Honoraires AGC	3 328,00 €	
Honoraire CER social	2 460,00 €	
Honoraire commissaire aux comptes	4 198,00 €	
TOTAL CHARGES		297 489,96 €

PROMOTION / SALONS

PROMOTION / SALONS		16 101,48 €
Frais d'impression pour la documentations gratuites (guides touristique, plans, ...)	7 000,00 €	
Frais de maintenance - gestion site internet	500,00 €	
Fairguest (avis en ligne)	807,40 €	
Médiathèque (CDI)	200,00 €	
Place du marché direct Lozère (CDI)	400,00 €	
Immatriculation + assurance pour utiliser la place de marché	750,00 €	
Weebnb (site internet prestataires)	1 656,00 €	
Coq trotteur nouvel outils GRC (CDI)	740,00 €	
Hébergement site GR68 et site visites de fermes	200,00 €	
Compte Google (messageries)	298,08 €	
PACT Cévennes - communication Région	0,00 €	
Flux vision tourisme (CDT)	1 900,00 €	
Événementiel : Semaine du goût, Fête du Pélardon, Fête des Ayres, Fête de l'arbre	150,00 €	
Participation Salons	1 500,00 €	
PROMOTION		7 194,00 €
Mise en place de nouveaux blocs réutilisables attractifs et dynamiques, affichage responsive	384,00 €	
Flux Tourinsoft V3 FR & UK : mise à niveau du moteur d'importation, mise à niveau des composants, Optimisation accessibilité	5 130,00 €	
Système « Bons plans » : mise en avant des partenaires	1 680,00 €	
TOTAL FRAIS LIES AU PERSONNEL		219 288,69 €
Salaires net (salaire + majoration pour les jours fériés, le travail du dimanche) + charges salariales et patronales (URSSAF / prévoyance / retraite / mutuelle)	215 995,69 €	
Frais kilométrique hors voiture pour réunions extérieurs - Pas de frais de déplacement pour se rendre dans les BIT	1 200,00 €	
AFDAS formations	1 013,00 €	
CMIST (médecine du travail)	1 080,00 €	
AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT		8 038,60 €
Audit visite sur site et visites mystères	2 500,00 €	
Frais de restauration (café réunions, grignote AG, Réunions extérieures, formations,...)	500,00 €	
Frais de location voiture	2 950,00 €	
Entretien voiture (adblue, pneu) + essence	1 066,00 €	
Assurance voiture	1 022,60 €	

PRODUITS

TOTAL PRODUITS		62 856,00 €
Ventes de documents	28 000,00 €	
Partenariat	30 000,00 €	
Pack premium – site internet Weebnb (reversement dans sa globalité à Weebnb)	1 656,00 €	
Reversement EDF - wifi mairie pont de Montvert À l'office de tourisme	1 200,00 €	
Billetterie Musée de la Mine Vialas	2 000,00 €	
TOTAL SUBVENTIONS		234 900,00 €
Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère	200 000,00 €	
Conseil Départemental de la Lozère - mise en œuvre du plan d'action 2026 - dispositif de soutien aux OT	17 000,00 €	
Conseil départemental : aide exceptionnelle au fonctionnement	10 000,00 €	
Conseil départemental : aide à l'investissement numérique projet site internet www.cevennes-montlozere.com	3 000,00 €	
Mairie de Saint Germain de Calberte	1 000,00 €	
Conseil Départemental de la Lozère - Programme d'Animation Locale secteur Le Collet de Dèze	1 950,00 €	
Conseil Départemental de la Lozère - Programme d'Animation Locale secteur Saint Etienne du Valdonnez	1 950,00 €	
TOTAL PRODUITS		297 756,00 €



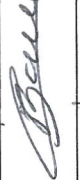




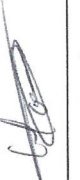


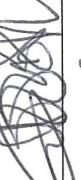


Résultat

266,04 €

Feuille de présence, mardi 21 avril 2026 - Assemblée Générale de l'office de tourisme des Cévennes au Mont Lozère

NOM	STRUCTURE / FONCTION	COURRIEL	SIGNATURE
PLANTIER JAQUEMINE			
de GAUDENONT NUCIEL	Gites Continuelle lelequin		
Bentchoeu Juliette	les hauts de St Privat -	les hautsdestprivat@gmail.com	
BRUTTER Valentin	CUN Camyminy/Mairie Vialas	vbruttet@mairievialas.fr	
RABIAU Bernadette	Conseillère municipale Vialas	brabiau@mairievialas.fr	
CHAIT Fabrice	Adjointe au Maire Vialas	fchait@mairievialas.fr	
CLARA ARBOUSSET	Mairie Port de Montvert SIC	clara.arbousset.lnd@gmail.com	
DAVID RAYON	VP Tennis	LiquiereRayon.fr	
Emilie Martel	chef de Projet AMI	-	
François	SKATE SUE FOY		fr/ia-
fr Joseph	SKATE SUE FOY		fr/foyl
VELIN Jean François	Le Chasseon		
Arbousset Laurent	La Tchourette Le Montvert	le Pont	
ÉNICÉ MARINETTE	Guide conf.		
LAFRANC ALAIN	Relais du restaurant cevens		

Feuille de présence, mardi 21 avril 2026 - Assemblée Générale de l'office de tourisme des Cévennes au Mont Lozère

NOM	STRUCTURE / FONCTION	COURRIEL	SIGNATURE
ROQUETTE	CAC		
BRANE A. M.	Sr Etienne VF ELU		
BAULÈS Cathy.	ste croix VF	cbaules@gmail.com	
DELPANQUE Veronique	Volats en Plombons de		
LIOTTET Nathalie	Camping lac triellat	camping.lactriellat@gmail.com	
ETIENNE Junive	Eco gîte cévenole Holsen ^{maure}	j.etienne@laposte.net	
MALTAVERNE Nathalie	Naine de Gabriac	juniveetienne@molzen.fr	
Mervé Roche	Les Esperelles	nathalie-maltaverne@laposte.net	
THIBAUT Amandine	NAHEN	hervé30110@gmail.com	
Pierre Bonnat	Mais SMD, Pdt Cou Co-	amandinehibault.contact@gmail.com	
Cathie O'Neill	Plairie Sr Cévennes de Calberte	piere.bonnat.comid@gmail.com	
Valérie Andrieu	Le gîte de la Rivière d'Huygud	catherine.oneill@st-gemain.net	
		htaconeill@gmail.com	
		Esqts.dela.riviere.d'huygud@gmail.com	